

COMMUNE DE BASSAN
COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29-07-2021

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal et fait l'appel :

Membres Présents : A.BIOLA/V.CANALS/G.CAUSSIDERY/B.JULIEN/C.CASSAN/R.BONAFOUS/
F.MARTIN-ABBAL/MA.SCHERRER/C.VINDRINET/M.SANCHEZ/C.PUECH/I.CATTIN/

Membres Absents (excusés) :C.GOHIER (procuration donné à A .BIOLA) / JJ.CORON (procuration donnée à MA.SCHERRER)/ S.RATIE/ N.CERVERA/ A.VERNIERES/ V.ARGENTIERI/

Secrétaire de Séance : V .CANALS

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 29-06-2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le point de l'ordre du jour concernant le tarif de la régie des animations sportives et culturelles pour la Fête des Vendanges est reporté au prochain Conseil Municipal.

CABM :

- 1- Attribution de compensation provisoire 2021 :

Approbation à l'unanimité des membres présents du montant de l'attribution de compensation provisoire votée en Conseil Communautaire du 14 juin 2021 : 10 053.55 €

FINANCES :

- 1- DM N°2 : Virements de crédits en section d'investissement : Approbation à l'unanimité des membres présents

Virements de crédits en section d'investissement pour financer :

- Le capital de la première échéance du prêt de 300 000.00 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour la construction du restaurant scolaire le 15-10-2021

- 2- DM N°3 : Virements de crédits en section de fonctionnement : Approbation à l'unanimité des membres présents

Virements en section de fonctionnement pour financer :

- Les intérêts de la première échéance du prêt de 300 000.00 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour la construction du restaurant scolaire le 15-10-2021

RESSOURCES HUMAINES :

- 1- Modification du tableau des effectifs de la filière technique :

Approbation à l'unanimité des membres présents de :

- Création d'emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet 17 heures par semaine pour le service scolaire : restaurant et entretien des locaux

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNIICIPAL DU 29-07-2021

(SUITE N°1)

2- Recours au service civique :

Approbation à l'unanimité des membres présents pour engager une demande d'agrément pour un recours à un volontaire de service civique. Ces missions, en appui des agents du service scolaires, consisteront à l'organisation d'actions de sensibilisation à la pratique sportive et à l'équilibre alimentaire, pendant les trois temps périscolaires.

3- Participation pour frais de déplacement et de restauration pour les agents en formation :

Approbation à l'unanimité des membres présents de la modification des tarifs suite aux décrets N° 2019-139 du 26-02-2019 et N° 2020-689 du 04-06-2020.

MARCHES PUBLICS :

1- MAPA N° 2021-03 : Acquisition et maintenance de matériel de lutte contre l'incendie :

Approbation à l'unanimité des membres présents du choix des entreprises pour les deux lots du marché :

Lot n° 1 Acquisition et maintenance de matériel contre l'incendie intérieur : c'est l'entreprise AUDIT SECURITE INCENDIE qui a été retenue pour un montant total de la partie forfaitaire maintenance préventive de 893.30 € H.T/an

Lot N° 2 Acquisition et maintenance de matériel contre l'incendie extérieur : c'est l'entreprise CONSEIL SECURITE INCENDIE qui a été retenue pour un montant total de la partie forfaitaire maintenance préventive de 2 030.00 € H.T/an

2- MAPA N° 2021-08 : Maîtrise d'œuvre Requalification du Cœur Historique :

Approbation à l'unanimité des membres présents du marché public conclu de gré à gré en application de l'article R2122-8 du code de la commande publique pour la requalification du Cœur Historique avec la Cabinet GAXIEU.

Le montant de honoraires s'élève à 29 000.00 € H.T soit 34 800.00 € T.T.C pour les missions de :

- Etudes de projet
- Assistance au Maître d'Ouvrage pour la passation des contrats de travaux
- Visa des études d'exécution
- Direction d'Exécution des Travaux
- Assistance aux Opérations de Réceptions
- MC1 : travaux topographiques et géotechniques
- MC2 : coordination des intervenants extérieurs

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNIICIPAL DU 29-07-2021

(SUITE N°2)

DOMAINE :

1- Vente d'un délaissé voirie à la ZAC Traïsor du Fou « Les Martines » :

Approbation à l'unanimité des membres présents de la vente d'un délaissé de voirie à la ZAC « Traïsor du Fou » d'environ 13 m² à proximité des parcelles AK N° 244 et 316 au prix de 100.00 € le m².

La vente sera réalisée dans le respect des dispositions de l'article L112-8 du code de la voirie routière qui prévoit un droit de priorité aux riverains.

Le Conseil Municipal charge de Monsieur le Maire :

- de mettre en demeure d'acquérir le ou les riverains concernés (s) et
- d'engager les démarches nécessaires à la réalisation de cette cession.

CONVENTION :

1- Convention de mise à disposition partielle des locaux de l'Ecole à l'Association « Les Lieux du Lien » :

Approbation à l'unanimité des membres présents des termes de la convention

REGIES :

Approbation à l'unanimité des membres présents des tarifs de la régie des animations sportives et culturelles pour la brasucade du 27 Août 2021 :

Repas : 13 €

Pichet de bière : 8 €

Pichet de vin (rouge, rosé, blanc) : 3 €

Buvette : Bière et boissons non alcoolisée : 2 €

Verre de vin : 1 €

Bouteille de 0,5 cl d'eau : 0.50 €

SUBVENTIONS :

1- Subvention Association « Les Lieux du Lien » pour l'année scolaire 2021-2022 :

Approbation à l'unanimité des membres présents pour le versement d'une subvention de 2 200.00 € pour l'année scolaire 2021-2022.

2- Subvention Ecole de Musique de SERVIAN :

Approbation à l'unanimité des membres du versement du solde de la subvention de 2020 d'un montant de 717.19 €.

La tenue d'une assemblée générale extraordinaire sera organisée à la demande de plusieurs communes adhérentes pour revoir le mode de calcul des subventions.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29-06-2021

(SUITE N°3)

QUESTIONS DIVERSES :

- 1 MAPA N° 2021-07 : Contrat dommages ouvrages – tous risques chantier pour la construction du restaurant scolaire :

C'est la société SMABTP qui a été retenue pour un montant des prestations de 9 287.27 € T.T.C

- 2- Compte rendu de la réunion publique sur la voie verte du 15 juillet 2021 :

La voie restera ouverte à la circulation des véhicules pendant un an à titre expérimental

- 3- Festivités :

Compte tenu des contraintes liées à la mise en place du « pass sanitaire » pour les manifestations, il a été décidé d'annuler le marché nocturne du vendredi 6 Août 2021

- 4- Date du prochain Conseil Municipal :

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée ultérieurement

Le Maire : Alain BIOLA

Les Membres Présents